



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 6

Loctite 577

No. FDS : 168431
V001.2

Révision: 13.12.2007
Date d'impression: 20.12.2007

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite 577

Utilisation prévue:

Anaérobie

Raison sociale:

Henkel KGaA
Henkelstr. 67
40191 Düsseldorf

Allemagne

Téléphone: +49 (211) 797-0

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

En cas d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Produit anaérobie d'étanchéité

Indication des composants selon (CE) N° 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
Méthacrylate de Dodécyle 142-90-5	205-570-6	5 - 10 %	Xi - Irritant; R36/37/38 N - Dangereux pour l'environnement; R50, R53
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	0,1 - < 1 %	O - Comburant; R7 T - Toxique; R23 Xn - Nocif; R21/22, R48/20/22 C - Corrosif; R34 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53
Myristyl methacrylate 2549-53-3	219-835-9	1 - 2 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Methacrylic acid, hexadecyl ester 2495-27-4	219-672-3	1 - 2 %	Xi - Irritant; R36/37/38

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Stockage:

Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21°C (46.4-69.8°F) et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

l'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales:

Aspect	pâte jaune
Odeur:	doux

Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH	3 - 6
()	
Point d'ébullition	indéterminé
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Pression de vapeur	< 5 mm Hg
(27 °C (80.6 °F))	
Densité	1,15 - 1,20 g/cm ³
()	
Solubilité qualitative	Légère
(Solv.: eau)	
Taux d'évaporation:	Non disponible
Densité de vapeur:	Non disponible
Teneur VOC	< 5 % (Comme défini dans la directive européenne 2004/42/EC)
(EC)	

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable

Matières à éviter:

Réaction avec des acides forts.

Réagit avec les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux:

Vapeurs organiques irritantes.

oxydes de carbone

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.

Toxicité inhalative aiguë:

Irritant pour les voies respiratoires.

Irritation de la peau:

Bien que ce produit ne soit pas un sensibilisateur commun il peut exister un risque de sensibilisation au cas où une peau abîmée s'y trouverait exposée de façon prolongée ou répétée

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

12. Informations écologiques**Écotoxicité:**

Toxique pour les organismes aquatiques.
Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Persistance / Dégradabilité:

Le produit n'est pas biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Informations générales:

Une fois durcis les produits Loctite sont des polymères typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnement. Les précautions requises respectant les risques pour l'environnement pour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devront être envisagées.

Autres informations:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination**Evacuation du produit:**

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.
La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Code de déchet():

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

14. Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	90
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Méthacrylate de lauryle)

Transport ferroviaire RID:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	90
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Méthacrylate de lauryle)

Navigation intérieure ADN:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Méthacrylate de lauryle)

Transport maritime IMDG:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
No UN:	3082
Étiquette:	9
EmS:	F-A ,S-F
Substance marine nocive:	-
Nom d'embarquement correct:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Lauryl methacrylate)

Transport aérien IATA:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Instruction de paquetage (passager)	914
Instruction de paquetage (frêt)	914
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom d'embarquement correct:	Environmentally hazardous substance, liquid n.o.s. (Lauryl methacrylate)

15. Informations réglementaires
--

Symboles de danger:

Xi - Irritant

N - Dangereux pour l'environnement



Phrases R:

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les vapeurs.
S24 Éviter le contact avec la peau.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies
professionnelles: 65

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R23 Toxique par inhalation.
R34 Provoque des brûlures.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R51 Toxique pour les organismes aquatiques.
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R7 Peut provoquer un incendie.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.
Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.